



## Rejet retrait bancaire accepté 15 jours avant

Par **mc2gc**, le **23/09/2010** à **20:52**

Bonjour

J'ai effectué à l'aide d'une carte bleue "carrefour pass" un retrait en distributeur le 03/09. Ce retrait a été accepté par ma banque "CIC", ce qui sous entend que mon compte est créditeur à cette date.

Le 18/09, mon compte est débiteur et à cette date, ma banque "CIC" rejette le retrait effectué le 03/09.

En conséquence, "carrefour pass" bloque ma carte bleue et me facture des frais de régularisation bien sûr.

La banque "CIC" avait-elle le droit de revenir ainsi sur la position prise 15 jours avant ?

Merci d'avance de votre réponse, j'ai rendez - vous avec mon banquier le 02/10 et j'aimerais pouvoir en parler avec lui en toute connaissance du droit.